



Deutscher **Anwalt** Verein  
Frankreich  
-----  
Association des Avocats  
Allemands Établis en France

L'Association des Avocats Allemands établis en France (AAF/DAV Frankreich) vous invite à son colloque:

**Cadre juridique et stratégies pour la sauvegarde des preuves  
en Europe  
avec la contribution de praticiens, professeurs et experts**

**mardi 5 avril 2016  
14.30 à 18.30  
en langue française**

dans l'Auditorium de la Maison du Barreau  
2, rue de Harlay – 75001 Paris

.....  
**permettant de valider 3h30 de formation continue  
pour les avocats**

**Frais de participation :**

- **gratuit pour les membres du DAV et les étudiants**
- **60 € pour les non-membres**

**Réservation :**

- **Merci de renvoyer le formulaire d'inscription qui se trouve en page 3 rempli à [aluke@bmhavocats.com](mailto:aluke@bmhavocats.com) ou, si vous payez par chèque, joint à votre paiement à Dr. Antje Luke, BMHAvocats, 29 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris**

**Association d'avocats allemands établis en France (AAF)**

Association selon la loi de 1901

Siège social : Maison du Barreau de Paris,  
2 Rue de Harlay, 75001 Paris

**Adresse de correspondance :**

Dr. Antje Luke  
BMHAvocats  
29 rue du Faubourg Saint-Honoré  
75008 Paris



La sauvegarde des preuves est un éminent problème à l'échelon européen. Si un produit a été livré dans plusieurs pays de l'Union, qui se révèle défectueux, se pose la question comment sauvegarder les preuves par une procédure judiciaire rapide et efficace. Peut-on demander l'ouverture d'une seule procédure provisoire, avec la nomination d'un expert, et en demander la reconnaissance et l'exécution dans d'autres pays, ou faut-il commencer des procédures dans chaque pays concerné ? Quelles sont les difficultés de l'exécution d'une mission d'expert dans un autre pays ? Quelles sont les procédures locales similaires à celle de l'Art. 145 CPC en France ? Comment éviter les résultats contradictoires ? Comment maîtriser le temps et les coûts ? L'arbitrage est-il un moyen efficace dans un tel contexte ?

Le séminaire regroupe des avocats de trois différents pays de l'Union (France, Allemagne et Espagne), un expert avec une expérience internationale, un expert d'assurance et un professeur spécialisé en droit européen.

Il intéresse tous les avocats, industriels et assureurs qui sont confrontés à des risques de produits, qui se réalisent dans différents pays de l'Union.

## PROGRAMME

<b>14H30</b>	<b>ACCUEIL ET INTRODUCTION –</b> Dr. Antje Luke, Rechtsanwältin, avocate (BMHAvocats), Présidente de l'AAF (DAV Frankreich)
<b>14H45</b>	<b>CADRE JURIDIQUE ET PRATIQUE DES PROCEDURES DE PRESERVATION DE PREUVES EN EUROPE EN LA MATIERE ET)</b> Panel animé par Dr. Friedrich Niggemann, Alérion Avocats, Paris <b>PRESENTATION DU DROIT FRANÇAIS, ALLEMAND ET ESPAGNOL</b> par Dr. Friedrich Niggemann, Alérion Avocats, Paris, Konstantin Schallmoser LL.M., Rechtsanwalt, Preu Bohlig, München et Rafael Orellana, Abogado, Gabinete Pericial Orellana, Barcelona <b>LE CADRE JURIDIQUE EUROPEEN</b> Professeur Gilles Cuniberti, Luxembourg <b>L'EXPERIENCE D'UN EXPERT JUDICIAIRE</b> M. Ivan le Muet, Paris
<b>16H</b>	<b>PAUSE-CAFE</b>
<b>16H30</b>	<b>STRATEGIES PROCEDURALES : COMMENT ORGANISER DES PROCEDURES DANS PLUSIEURS PAYS</b> Panel animé par Béatrice Deshayes, avocate, Rechtsanwältin, hw&h <b>LA POSITION ET L'EXPERIENCE D'UN ASSUREUR</b> Sylvain Dadure, DB Expertise <b>TABLE RONDE ENTRE</b> Konstantin Schallmoser, Rafael Orellana et Béatrice Deshayes sur l'utilisation des procédures d'expertise dans plusieurs pays <b>L'EXPERTISE TECHNIQUE DANS LE CADRE D'UN ARBITRAGE</b> Detlev Kühner, Rechtsanwalt, avocat, BMHAvocats, Paris <b>LE GUIDE DES BONNES PRATIQUES DE L'EXPERTISE JUDICIAIRE CIVILE DANS L'UNION EUROPEENNE :</b> Jean-Raymond Lemaire
<b>18H00</b>	<b>DISCUSSION</b>
<b>18H30</b>	<b>FIN DE LA CONFERENCE</b>



Deutscher **Anwalt** Verein  
Frankreich  
Association des Avocats  
Allemands Établis en France

L'Association des Avocats Allemands établis en France (AAF/DAV Frankreich)

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU COLLOQUE DU 5 AVRIL 2016**

Pour les membres du DAV et les étudiants :

- Inscription gratuite
- merci de renvoyer ce formulaire d'inscription complété à [aluke@bmhavocats.com](mailto:aluke@bmhavocats.com)

Pour les non-membres:

- merci de renvoyer ce formulaire d'inscription rempli accompagné d'un chèque de 60€ à l'ordre du DAV Frankreich à Dr. Antje Luke, BMHAVocats, 29 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris ou par email à [aluke@bmhavocats.com](mailto:aluke@bmhavocats.com)

✂ .....

Monsieur/Madame : .....

Société/Organisation : .....

Fonction : .....

Adresse email : .....

Numéro de téléphone : .....

Numéro CNBF : .....

Membre de l'AAF/DAV Frankreich : OUI / NON

Souhaitez-vous être contacté pour les manifestations ultérieures ? OUI/NON